



Comité de Tarn-et-Garonne

Boulodrome du Marché Gare - Boulevard Chantilly 82 000 Montauban
Tél. : 05.63.20.28.85 - cd82@petanque.fr - www.petanque82-comite.fr



CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL DES CLUBS JEU PROVENÇAL 2025

INSCRIPTION AVANT LE 2 FEVRIER 2025

Dates des rencontres : [Voir calendrier](#)



CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL DES CLUBS JEU PROVENÇAL 2025

INSCRIPTION AVANT LE 2 FEVRIER 2025

(aucune inscription passé ce délai)

Chèque de 10 € **par équipe** à joindre à votre inscription (à l'ordre du cd82)

(si paiement par virement préciser le n° de club dans le libellé)

CLUB : N° :

NOMBRE D'EQUIPE A INSCRIRE :

PERSONNE A CONTACTER : ☎ :

EMAIL **(OBLIGATOIRE)** :

Extrait de l'article 22 du RAI concernant les amendes pour les forfaits d'un club :

Montant des amendes pour les forfaits :

Amende de 100€ pour un match

Amende de 200€ pour une journée à 2 matchs

Amende de 300€ pour une journée à 3 matchs. L'abandon en cours de journée ou de match équivaut à un forfait équivalent avec application des amendes relatives.

Amende de 400€ pour le forfait général avant le début de la compétition soit après la publication du tirage et du calendrier des rencontres.

Avez-vous une ou plusieurs équipes en CRCJP ? OUI NON (rayer la mention inutile)

Si oui combien :

CACHET DE LA SOCIETE

SIGNATURE DU PRESIDENT

